

ECOLE	Ecole Primaire Le bourg 69 220 LANCIE
Date	24 MARS 2026
Commune	LANCIE

Participants	nom, fonction
<ul style="list-style-type: none">- Mme Copéret, directrice- Mmes Durieu, Roborel, Plasse, Roinjard et Zerbib enseignantes- Mme Raynaud, adjointe aux affaires scolaires, M Wait, adjoint aux bâtiments, Mme Geny de Flammerecourt, conseillère municipale- Mmes Bertrand, Cueto, Margerand, Moiroud, Deso, Mutin, Couturier et M. Vason, délégués des parents d'élèves <p><i>Excusé : M. Bessières (IEN)</i></p>	
Ordre du jour	
Début du conseil : 19H00	
Fin du conseil : 21h10	

Rédaction du procès- verbal

Désignation secrétaire de séance : Mme ROINJARD

Ordre du jour

1. Fonctionnement de l'école
2. Hygiène et sécurité
3. Actions pédagogiques
4. Périscolaire

Validation du procès-verbal du conseil précédent

Le procès-verbal du dernier conseil est validé.

1/ Fonctionnement de l'école

1.1 Les inscriptions pour les élèves de petite section ont commencé, les parents doivent inscrire leur enfant en mairie. Une réunion de présentation et d'échange est prévue le vendredi 19 juin à 17 heures dans les locaux de l'école maternelle.

1.2 Travaux (intervention de M Waït, adjoint aux bâtiments)

1.2.1 École Élémentaire et cantine - Présentation de M. Waït

Une rénovation énergétique complète est en cours dans les deux classes de l'école primaire, incluant notamment le remplacement du système de chauffage par des pompes à chaleur.

Concernant la cantine, des travaux d'isolation thermique sont complétés par une isolation phonique, notamment au niveau du plafond.

Les travaux se poursuivront durant les vacances d'avril pour la cantine et une des classes. Malgré quelques retards, les délais devraient être respectés.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- 9 et 10 avril : déménagement de la première classe (cartons livrés le 31 mars au CTM)
- 16 et 17 avril : intervention sur la cantine
- La classe de Mme Piat sera opérationnelle courant juillet.

Les membres du conseil municipal adressent leurs remerciements aux enseignantes ainsi qu'au personnel d'entretien pour leur implication dans l'élaboration des plans.

Des rafraîchisseurs d'air seront installés dans les bâtiments rénovés afin d'abaisser la température intérieure, sans recourir à un système de climatisation.

Dans l'attente de solutions plus pérennes, des brasseurs d'air seront installés dans les classes existantes suite aux études réalisées.

1.2.2 Nature des travaux en maternelle

Le projet est actuellement en cours d'étude. Les travaux prévus sont de grande ampleur : réfection des sols et plafonds, isolation, électricité et chauffage.

Sont également envisagés :

- l'agrandissement de la salle de repos
- une étude pour un éventuel agrandissement d'une classe
- la suppression des parois vitrées du hall avec installation de faux plafonds
- la modification de l'entrée de l'école (portillon)

Travaux complémentaires

- Renforcement des poutres du préau de la maternelle, très dégradées (travaux prévus en août)

- Absence de problème structurel majeur : les fissures constatées sont liées au travail du bois de la charpente, un renforcement sous l'isolation extérieure est prévu. Concernant le sol fissuré, il s'agit seulement du ragréage, il n'y a pas de problème avec la dalle.

La durée prévisionnelle des travaux est estimée à huit mois.

Évolution des effectifs et perspectives

La création d'une nouvelle classe en maternelle n'est pas envisagée à ce stade, pour des raisons techniques et financières, ainsi qu'en raison d'une baisse démographique. Le nouveau PLU intercommunal limitant les constructions, l'arrivée de nouveaux élèves devrait diminuer.

L'équipe enseignante indique que les locaux de l'école élémentaire ne sont pas adaptés à l'accueil d'élèves de maternelle, notamment en raison de l'absence de sanitaires à proximité. La création d'une éventuelle classe pourra toutefois faire l'objet d'une réévaluation ultérieure en concertation avec les enseignantes.

Il est prévu, à terme, une désimperméabilisation des deux cours afin de favoriser le drainage des eaux et de limiter la réverbération de la chaleur.

1.2.3 Questions et échanges avec les parents

Aspect extérieur des bâtiments

Les modifications de façade ont été limitées en raison de contraintes esthétiques liées au village ainsi que de considérations budgétaires. Les façades resteront sobres (rehausse des fenêtres en maternelle et cantine). Une signalétique et une casquette seront conservées, contrairement aux décorations en bois coloré initialement envisagées.

Ventilation des classes rénovées

L'absence d'ouverture des fenêtres dans les classes rénovées est liée aux normes en vigueur (sécurité et isolation). Un système de ventilation double flux assure le renouvellement de l'air via des filtres, avec un entretien prévu tous les six mois. Ce dispositif est pleinement efficace lorsque les portes et fenêtres restent fermées.

1.2.4 Points divers

Un dispositif d'alarme attentat-intrusion sera prochainement installé (sirènes, commandes, signaux lumineux dans les sanitaires, liaison entre les bâtiments). Le portail sera remplacé et un visiophone installé.

Demande de vigilance concernant le nettoyage de la cour par les entreprises (présence de vis et clous)

Proposition d'installer des attaches sous les bureaux afin de suspendre les cartables et faciliter la circulation dans les classes

1.3 Accompagnement des élèves à besoin

Dans le cadre des notifications d'accompagnement pour les élèves à besoin, la MDPH a notifié des aides individualisées pour 3 élèves à hauteur de 44 heures et des aides mutualisées pour 2 élèves. A ce jour, les moyens humains disponibles correspondent **seulement** à 2 AESH à hauteur de 12 heures chacune, soit 24 heures au total.

Cette situation est aggravée par des effectifs élevés dans des classes à double niveau (25 élèves), rendant les conditions d'accompagnement plus complexes et limitant l'efficacité de la prise en charge des élèves à besoins particuliers.

L'école est dans l'attente d'une solution afin de garantir un accompagnement conforme aux notifications et aux besoins des élèves. Le PIAL de Villié-Morgon et l'inspecteur de l'Education Nationale ont été informés de la situation actuelle.

A ce jour, nous n'avons aucune réponse positive pour le recrutement d'une AESH.

1.4 Situation de la classe de Petite Section :

Depuis septembre 2025, les parents constatent une succession importante d'enseignants remplaçants (huit à ce jour) dans cette classe. Cette instabilité est source de déstabilisation pour les élèves et engendre également des difficultés d'organisation pour les familles. À cet âge, les enfants ont besoin de repères stables et d'un cadre cohérent ; les changements fréquents de fonctionnement entre les différents enseignants ne favorisent pas leur bien-être. Les parents expriment leur inquiétude face à cette situation.

Les parents délégués indiquent avoir adressé un courrier à l'Inspecteur de l'Éducation nationale ainsi qu'à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale du Rhône afin de signaler ces difficultés. Ce courrier a également été transmis à la mairie et à l'école.

Dans ce même courrier, les parents ont souhaité attirer l'attention sur le manque de moyens humains pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

2 Hygiène et Sécurité

2.1 Le PPMS unifié a été validé et enregistré sur la plateforme de l'Education Nationale avec les plans de l'école et les zones de repli. Un exercice a été réalisé le 9 décembre 2025.

Dans le cadre des travaux de l'école une alarme attentat intrusion sera installée dans toutes les classes

2.2 Suite à des comportements inappropriés de certains élèves sur des jeux en lignes, l'équipe enseignante a sollicité l'intervention d'un gendarme afin de sensibiliser les élèves de CM1 et CM2, aux conséquences et à la gravité de ces agissements. Cette intervention aura lieu le lundi 30 mars, le matin. Elle aura pour objectif de rappeler le cadre légal ainsi que les responsabilités et les sanctions encourues en cas d'insultes ou de harcèlement, y compris lorsqu'ils se produisent en ligne.

3 Actions pédagogiques

3.1 Projets

Retour sur le marathon, cette manifestation a motivé les élèves sur le cycle de course à pied puisqu'ils avaient un objectif en fin de préparation.

Les enfants ont commencé à travailler avec l'intervenant musique, Gérard Tollombert, le concert de fin d'année est prévu pour le **vendredi 26 juin à 19 heures**, à l'espace Capella.

Le cycle natation a eu lieu sur le premier semestre avec pour champ d'apprentissage : adapter ses déplacements à des environnements variés. Les enfants ont appris à sauter dans l'eau, mettre la tête sous l'eau et se déplacer. Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs.

L'infirmière scolaire est intervenue sur l'éducation à la vie affective et relationnelle dans les classes élémentaires (Compétence dans le BOEN n°31 du 30 juillet 2020 et le BOEN n° 25 du 22 juin 2023). L'unité du programme repose sur trois axes communs à l'ensemble des niveaux et des moments d'enseignement : • se connaître, vivre et grandir avec son corps ; • rencontrer les autres et construire avec eux des relations, s'y épanouir ; • trouver sa place dans la société, y être libre et responsable. Cette année, les élèves ont travaillé sur « se connaître, vivre et grandir avec son corps ». L'infirmière scolaire interviendra l'an prochain sur l'axe « rencontrer les autres et construire des relations, s'y épanouir ».

Les élèves de la classe de CM1 CM2 se sont rendus au collège le vendredi 30 janvier afin de découvrir le collège et de vivre une journée de collégien. Ils ont participé à des cours de français, mathématiques, sciences et à une course d'orientation sur le thème « égalité filles garçons ».

Les classes de PS MS et MS GS visiteront une ferme « La ferme des deux cocottes » à St Didier d'Aussiat. La date est fixée au 9 juin. Cette sortie est en lien avec le travail réalisé sur les jeux et contes traditionnels pendant l'année. Cette visite sera agrémentée du nourrissage des animaux...

PS MS et MS GS : Le 28 avril et 18 mai : deux intervenants sont prévus sur les jeux traditionnels.

Les classes des CP CE1 et MS GS partiront le 1^{er} juin à Chatillon sur chalaronne pour une visite de la ville, d'un musée ... Visite guidée de la ville de chatillon avec guide et atelier calligraphie puis musée années 1900, atelier cuisine des plantes de nos jardins. Les ms,gs suivront des ateliers sur le pain et les jeux d'antan

Les classes des CE2 CM1 et CM1 CM2 se rendront à Lyon, en car, le vendredi 3 avril. Les élèves bénéficieront d'une visite guidée sur des thèmes précis dans le musée des confluences, le matin et ils découvriront les berges de Lyon en bateau en début d'après-midi.

3.2 Suivi des apprentissages

Les évaluations repères des cp ont été réalisées en janvier. Les résultats sont conformes aux attentes des enseignants, les résultats sont bons.

Un bilan périodique a été remis aux parents avant les vacances de février.

4 Organisation du temps périscolaire (pause méridienne)

L'équipe enseignante signale être régulièrement confrontée, lors de la reprise des cours, à des situations conflictuelles ayant pris naissance durant la pause méridienne. Les élèves reviennent souvent en classe dans un état d'énerverment qui impacte le climat de travail.

Retours des parents :

Les parents observent que les enfants ont tendance à se sur-adapter durant ce temps. Les déplacements vers la salle Capella réduisent le temps effectif de récréation, situation qui devrait toutefois s'améliorer après les vacances d'avril avec le retour dans la cantine rénovée.

Ils soulignent également que les exigences de silence à la cantine, notamment comme condition pour sortir, apparaissent peu réalistes au regard du nombre d'élèves accueillis.

Par ailleurs, plusieurs points de vigilance sont remontés :

- une cour jugée trop exiguë pour accueillir un grand nombre d'enfants
- des pratiques éducatives parfois inadaptées (langage employé, posture vis-à-vis des enfants)
- un sentiment d'encadrement peu dynamique dans la cour, avec des enfants parfois livrés à eux-mêmes.

Lors des échanges, l'importance de garantir un cadre à la fois bienveillant et sécurisant est réaffirmée, en cohérence avec les valeurs éducatives portées par l'école. Il est également rappelé que la pause méridienne doit rester un moment de détente et de bien-être pour les enfants.

Pistes d'amélioration évoquées :

- Assouplir les exigences de silence pendant le temps du repas et éviter de prolonger inutilement la durée passée à table en raison du non-respect de celui-ci.
- Mettre en place une organisation de la cour en zones différenciées (zone dynamique avec jeux de ballon et activités physiques / zone calme dédiée à la lecture ou aux échanges), avec une surveillance adaptée à chaque espace.
- Étudier la possibilité, dans le cadre de la nouvelle organisation, de maintenir les élèves de grande section et de CP dans la cour des maternelles jusqu'à 13h20, afin de réduire la densité d'élèves dans la cour élémentaire. Cette mesure nécessiterait un ajustement des moyens d'encadrement.
- Organiser une rotation des classes pour l'utilisation du terrain de basket, afin d'en permettre l'accès à l'ensemble des élèves, et pas uniquement aux classes de CM1 et CM2.

Séance levée à 21H10

Prénom, nom du secrétaire de séance
Marielle Roijard

Prénom, nom de la directrice d'école
Béatrice Copéret

Date : le 26/03/2026

Date : le 26/03/2026

Signature



Signature

